

CPNAE – CP218
ORBA – DESCRIPTION DE FONCTION

Fonction : Chef magasinier (h/f)

Gamme de fonction : Logistique

Code fonction : 08.02.01

Date : 01/07/2006

Place dans l'organisation

Chef direct : Responsable de la logistique.
Subordonnés: env. 7 collaborateurs (des magasiniers, des chauffeurs de chariots élévateurs et des collaborateurs logistique)

But de la fonction

- Coordonner, diriger et participer aux travaux du magasin ou de l'entrepôt afin de réaliser un flux de marchandises optimal en tenant compte des procédures de sécurité et de qualité

Nature des activités/ responsabilités

- Gérer l'exécution des travaux concernant le stockage des marchandises entrantes, préparer les commandes afin que celles-ci puissent être envoyées.
- Assurer la répartition du magasin.
- Gérer les stocks.
- Assurer la gestion administrative correcte du service.

Interaction sociale

- Donner des informations et instructions journalières à 7 collaborateurs qui travaillent par équipes de deux personnes.
- Echanger l'information avec différents services. Défendre les points de vue à l'égard des fournisseurs, des chauffeurs de camion et des expéditeurs. Discuter avec le chef des problèmes et procédures concernant le maniement des marchandises. Rédiger par écrit des rapports simples. Et cela dans les deux langues nationales plus une langue étrangère (orale).

Aptitudes spécifiques/ exigences

- Utiliser un PC et du matériel de bureau. Manipuler le matériel pour charger et décharger.

	applications bureautiques	base de données	logiciels spécialisés et propres à l'organisation
base approfondi professionnel	x	x	x

- Veiller à une gestion administrative minutieuse des stocks et du flux de marchandises.

. Tâches principales

- Diriger l'exécution des travaux en ce qui concerne le stockage des marchandises entrantes et préparer les commandes pour envoi, de telle manière qu'une exécution précise puisse être réalisée. Cela comporte e.a.:
 - . distribuer le travail journalier, donner des instructions aux collaborateurs;
 - . veiller aux applications des dispositions de sécurité par rapport à la manipulation et le stockage des marchandises;
 - . veiller au contrôle précis des marchandises entrantes, correspondant à la lettre de voiture, inspection visuelle par rapport aux dégâts;
 - . résoudre les problèmes qui ne peuvent ou ne doivent être résolus par les magasiniers.
- Veiller à la répartition du magasin, afin qu'une mise en place pour un rangement optimal des marchandises soit assuré. Cela comporte e.a.:
 - . réfléchir et tester de nouvelles répartitions pour le magasin;
 - . faire des propositions à la direction par rapport à la gestion du stockage et du transport.
- Gérer les stocks de telle manière qu'aucune pénurie ne se produise, et que les niveaux du stock ne puissent être dépassés. Cela comporte e.a.:
 - . contrôler l'inventaire du stock réel, rechercher et corriger les différences;
 - . contrôler les stocks et en tenir informés les services concernés;
 - . placer les demandes selon les procédures établies.
- Assurer la bonne gestion administrative du service, afin qu'on puisse retrouver la trace des livraisons et des marchandises, et que les données soient générées par rapport au règlement financier et comptable des livraisons. Cela comporte e.a.:
 - . contrôler les documents qui accompagnent les marchandises entrantes et sortantes; assurer un enregistrement ponctuel et correct de ces données par rapport à l'administration comptable;
 - . assurer les délais de livraison des commandes;
 - . tenir à jour la base de données avec les articles disponibles, les fournisseurs et les clients;
 - . rassembler et mettre à disposition la documentation technique des marchandises stockées et commandées;
 - . rédiger les inventaires et les rapports.

Inconvénients:

- Position fatigante lors de l'exécution des contrôles.
- Gêne due aux courants d'air dans le magasin ou l'entrepôt.
- Risque de lésion lors du travail dans le magasin.